

Association des SESSAD du Languedoc Roussillon

Siège social : 32 rue Pasteur 30000 NIMES
Courriel : asso.sessadlr@gmail.com
Site : www.asso-sessad-lr.fr

PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mai 2016

Présents :

Fabien DELMAS, président
Agnès CONCILE, vice-président Aude
Béatrice BOIS, vice-président Gard
Fabien ROGER, vice-président Hérault
Yann VAN WYNENDAELE, vice-président Lozère
Valérie POIRIER, vice-président Pyrénées-Orientales
Marie Claire BERGUES, secrétaire
Hervé CARLIER, trésorier
Jean-Luc ESCALÉ, membre

Excusés :

Christine BASCOU, membre
Patrick BONNET, membre
Monique COCHET-GRASSET, membre
Anne GRÉGOIRE, membre
Jean Marie JACQUOT, membre
Dominique RIU, membre

La réunion a eu lieu au Centre Bourneville à Montpellier de 14 h à 16 h 30.

Ordre du jour :

- 1. L'approbation du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2016**
- 2. La préparation des Journées Nationales des SESSAD 2016 à Montpellier**

La présidente de l'Association des SESSAD de Seine et Marne a adressé un courriel à Fabien DELMAS, président de notre association, pour *proposer un stand lors des Journées Nationales, ce qui serait l'occasion de mettre en lien les différentes associations de SESSAD de l'hexagone.*

La demande a été relayée aux organisateurs par Fabien DELMAS. Nous proposons que certains d'entre nous soient présents sur le stand et de donner notre site à voir aux participants de ces journées (ordinateur+vidéoprojecteur). Des représentants des collectifs départementaux et autres pourraient aussi y être présents. Cela est à

préparer lors de notre prochaine réunion du Conseil d'Administration fin septembre-début octobre.

3. La proposition de nouveaux statuts de l'Association

La dénomination sera changée en fonction du nom attribué à la nouvelle région.

Le siège social pourrait être fixé dans l'Aude pour être central par rapport au nouveau territoire régional.

Les membres : après discussion il est décidé de garder la possibilité d'avoir la qualité d'adhérents pour des professionnels en exercice.

Le Conseil d'Administration passerait à 7 à 18 membres et le bureau à 7 membres à minima dont 4 vice-présidents (en favorisant autant que possible la représentativité du territoire régional).

Pour l'Assemblée Générale un accusé de réception à l'envoi électronique serait sollicité et non plus nécessaire.

Le rôle du vice-président serait d'entretenir les relations de l'Association avec les instances des territoires.

Dans l'article 9, est précisé que l'Association doit couvrir la responsabilité des administrateurs par une police d'assurance. Des renseignements vont être pris par Hervé CARLIER, le trésorier, pour souscrire à une assurance associative.

4. La préparation de l'Assemblée Générale du 15 juin 2016

Un courriel est à adresser par Marie Claire BERGUES, la secrétaire, au moins quinze jours avant comme indiqué dans les statuts. Il comprendra :

- Le mot du Président
- Les invitations pour chacune des Assemblées ordinaire et extraordinaire avec coupon-réponse et mandat de procuration
- La proposition de nouveaux statuts

Le CREA-ORS va être sollicité pour intervenir lors de l'Assemblée Générale ordinaire sur les Journées Nationales et sur l'expérimentation du relevé de l'activité en SESSAD.

Le moment convivial sera placé à la fin plutôt qu'entre l'Assemblée ordinaire et extraordinaire.

Les adresses de messagerie des SESSAD Midi-Pyrénées seront récupérées auprès du CREA-ORS afin de leur envoyer l'invitation.

5. Points divers

A la demande faite par l'InterSESSAD 34 d'analyses de pratiques pour les équipes de direction, de formation sur des thématiques communes...leur demander de travailler sur un cahier des charges.

La secrétaire



Marie Claire BERGUES